


Villecer'feuille



 @Villecerf

N°2 - octobre 2022



À l'image des premiers froids qui nous ont surpris au détour de la rentrée scolaire, septembre fut un mois douloureux pour l'équipe municipale mais des moments de convivialité nous ont aidés à surmonter la grisaille. Inaugurant une longue saison de "sobriété énergétique" et de résilience, encore, octobre offrira, lui aussi, à notre village, de nombreuses occasions festives.

Puissent ces instants partagés, comme les belles couleurs d'automne, nous réchauffer le cœur à moindre coût !

Mélanie Lamotte, adjointe au Vieux ensemble



Agenda



OCTOBRE

Samedi 8 octobre, à 15h, Maison des Associations

Présentation du projet "Raconte-Moi Mon Village"

Vendredi 14 octobre, à 14h, sur le marché

Stand Seine-et-Marne Environnement

Samedi 15 octobre, à 19h, au No Stress

Soirée Karaoké

15 et 16 octobre, dans les fermes d'Île-de-France

La balade du goût (www.balade-du-gout.fr)

Vendredi 21 octobre, à 16h30, sur le marché

Vente de gâteaux par les Jeunes Villecerfois

Samedi 22 octobre, à 14h, Maison des Associations

Animation Seine-et-Marne Environnement (pelotes de réjection)

Dimanche 30 octobre, 10h30 à 18h30, Villemaréchal

Festival de Poche des Féeries du Bocage

28, 29, 31 octobre et 4, 5, 10, 11 et 12 novembre, 20h-22h

L'impasse de l'Effroi, rue de l'église

Lundi 31 octobre, à partir de la place Marquis de ROYS

Tournée d'Halloween (plus d'infos à venir)

Lundi 31 octobre, 19h, Maison des Associations

Repas dansant karaoké du Comité des Fêtes

NOVEMBRE ET DECEMBRE

Lundi 11 novembre, 11h, Monument aux Morts

Commémoration. Rendez-vous sur la place à 10h30

Samedi 19 novembre, Maison des Associations

Scène rurale du Théâtre National de Sénart

20 Novembre à 16h, ciné-club, salle Marquis de ROYS, Moret

"L'Armée du Crime" (AMRCHM-Cercle Garance)

Dimanche 27 novembre, 12h30, Maison des Associations

Repas des aînés

Vendredi 16 décembre, 20h, à l'église St Martin & St Fiacre

Concert de Noël

Le SDIS77 a reporté l'exercice qui était prévu à Villecerf le 29 septembre

Chers Villecerfoises et Villecerfois,

Le maire m'ayant confié la mission de gestion de notre marché et de recherche d'un boucher, je tiens déjà à remercier tous nos commerçants de leur fidélité depuis 2014 !



Je remercie aussi tous leurs clients fidèles et appelle les Villecerfois et habitants des villages alentour à venir faire leurs emplettes le vendredi après-midi, de 15 h à 19 h 30, sur la place. Souvenons-nous du confinement... Nous étions bien contents de pouvoir accéder à des produits frais, à notre porte et cela, quel luxe..., sans utiliser la voiture. Ne l'oublions pas...

C'EST LE CLIENT QUI FAIT LE MARCHÉ !

Alors, continuons à venir y faire nos emplettes ! **Faysal**, le primeur, **William** le fromager, **Julien** le poissonnier, **Lydie** la boulangère, **Vetty** la confiturière, **Christine** et ses produits en vrac vous feront découvrir leurs étals à plaisir. Pour finir, j'entends souvent dire que faire ses courses au marché coûte plus cher. S'il est vrai que la grande distribution est parfois moins chère au vu des achats effectués en grande quantité au détriment des producteurs, les primeurs achetées au marché durent beaucoup plus longtemps ...

Et puis, n'hésitez pas à ajuster vos besoins auprès de nos sympathiques commerçants en fonction de votre budget. Demandez juste 15 euros de fruits et légumes, idem pour les autres stands. Résultat... Quel bonheur... Plus de queue en caisse, plus de caddie à vider, à ranger, plus de voiture à garer... il vous restera même un peu de temps pour boire un verre au No Stress !

Chaleureusement,

Emmanuel CENDRIER, conseiller municipal.

Vos commerces

NO STRESS -nouveaux horaires dès le 3 octobre : du lundi au vendredi, 7h30-14h et 17h-20h, le samedi 8h30-14h, fermé l'après-midi sauf soirées, fermé le dimanche
MARCHÉ ALIMENTAIRE tous les vendredis, de 15h30 à 19h00, place Marquis de ROYS
CHEZ BENNY'S (PIZZAS) tous les mercredis soirs, dès 18h30, place Marquis de ROYS

Septembre en images

Goûter de rentrée des parents
(Les Petits Villecerfois)



Course cycliste Paris Avon Lorrez-
le-Bocage-Préau (VCFA)



Initiation à l'escalade à la Roche du Sault
(Destination Altitude)



MERCI
à tous les
bénévoles !

Bénédition de la Vierge
à la Tour Alexandre (Tour de Trin)



Merci Aurélie !

Notre chère Aurélie CADIN a décidé de se départir de son mandat municipal au vu de ses obligations familiales. Nous respectons son choix et la remercions très sincèrement pour tout son travail, effectué avec intelligence et inventivité.



Service civique

Notre commune accueillera, du 5 octobre 2022 au 4 mai 2023, Marion DARNOUX et Lola BRUNEAU pour une mission de Service Civique axée sur la sensibilisation intergénérationnelle à l'Environnement.

Bienvenue à elles !



ALLO FLOCK redevient... LES PRÉS DE LA FORGE !

À la suite du dépôt de bilan de la société ALLO FLOCK, la commune a acheté l'entier du site, situé sur la RD403, pour 110 K€. Il sera désormais dénommé "LES PRÉS DE LA FORGE" retrouvant ainsi les légendes des cartes anciennes.

Nous sommes très heureux que l'ancienne forge, l'ancienne laiterie et l'ancienne porcherie aient pu retrouver le giron communal, augmentant ainsi son foncier.

Les élus ont choisi un architecte, Monsieur BELLEFROID, qui les aidera à réfléchir à une utilisation optimale du site. Nous remercions l'État qui nous a suivis à hauteur de 77 K€ pour les futurs travaux dans le cadre de la réhabilitation des friches industrielles.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

À 16 ans, je me fais recenser

Vous avez eu 16 ans ? Venez vous faire recenser en mairie (livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile). Cette démarche est obligatoire pour pouvoir passer un examen (bac, permis de conduire...)

Hommage à Chantal BRIANE

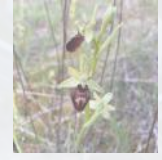
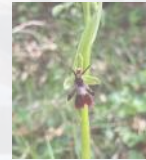
Chantal nous a quittés le 26 août 2022, dans sa 70^e année



En mars 2020, à l'aube de la préparation de notre nouveau mandat municipal, Chantal s'était exprimée avec ces mots simples qui lui ressemblaient tant au vu de son engagement sincère :

"Mon engagement pour la commune est d'inciter chacun à prendre ses responsabilités, à faire de son mieux pour protéger l'environnement. Je crois aux petites actions, aux petites révolutions qui ne font pas de bruit mais qui, peu à peu, permettront de s'adapter aux changements climatiques auxquels nous sommes et serons confrontés."

Repose en paix, Chantal. Nous poursuivrons ce chantier que tu as initié.



Les échos du conseil municipal

- Le conseil municipal a décidé de candidater pour obtenir le label "Village de caractères", décerné par le conseil départemental.
- La grange de Pilliers et le local technique situé près de l'agence postale communale, rue Grande, ont été mis en vente. Le produit financera une partie des travaux de réhabilitation des Prés de la Forge.
- La rénovation du pont noir terminée, les élus ont validé la rénovation du pont du lavoir, à l'identique de ce qui existe actuellement.



Le pont noir sur l'Orvanne a retrouvé une seconde jeunesse grâce au travail acharné d'une équipe de professionnels et de bénévoles emmenée par notre cher pontonnier, Claude LAZARO, conseiller municipal.



Les élus préparent leur plan de sobriété énergétique

Comme vous, la municipalité s'inscrit ainsi dans une démarche de sobriété énergétique rendue nécessaire par le contexte économique actuel. C'est tous ensemble, chacun à son niveau et par des gestes simples, que nous pourrions traverser l'hiver qui arrive et éviter des coupures de courant au niveau national. Au vu de l'explosion des coûts de l'énergie, vos élus vont prendre des mesures pour pouvoir continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement.

- La température de tous les bâtiments communaux sera abaissée à 19°C, cet hiver.
- Les vieux radiateurs de l'école maternelle seront remplacés dans les semaines à venir par des nouveaux radiateurs à inertie.
- Le conseil municipal a programmé la mise aux normes des 8 armoires de commande de l'éclairage public communal sur deux années 2021 et 2022. Cela permettra d'y incorporer des horloges astronomiques calquant les horaires d'allumage et d'extinction en fonction du lever et du coucher du soleil.
- Ces horloges permettant, aussi, de programmer une extinction nocturne de l'éclairage, il sera possible d'éteindre les luminaires, sur une plage horaire à définir en conseil. Au-delà de l'économie financière, cette mesure participera également à la reconstitution d'une trame noire, c'est-à-dire la continuité écologique des milieux où évolue la faune sauvage nocturne (chauves-souris, chouettes, insectes...).
- D'ici 2025, toutes les ampoules énergivores seront remplacées par des LED, nettement plus économes en énergie. Pour votre complète information, l'ensemble des travaux de mise aux normes des armoires et remplacement des ampoules par des LED est subventionné par le Syndicat des Energies de Seine et Marne (SDESM).



Vos démarches

Horaires de la mairie

Mardi de 14 h 00 à 18 h 30 - Vendredi de 14 h 00 à 17 h 30
 Mercredi (1er et 3ème du mois) de 14 h 00 à 17 h 00
 Samedi (2ème, 4ème et 5ème du mois) de 9 h 00 à 12 h 00
 01 64 24 93 08 - mairie@villecerf.fr
 Urbanisme : demande-urbanisme@villecerf.fr
 Site web : <https://villecerf.fr>

Horaires de l'agence postale

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h,
 fermé tous les mercredis et le dernier samedi du mois

Autres Services publics



ESPACE DES HABITANTS MSL
 rue des Marronniers - Villemer
 01 60 70 66 14 - 06 09 67 83 94
ccmsl@france-services.gouv.fr



Vos démarches en ligne
France Connect
<http://franceconnect.gouv.fr>

Vie citoyenne

Mairie de Villecerf - Rappeaux particuliers & professionnels

TOUT BRÛLAGE À L'AIR LIBRE EST INTERDIT !

Vote arrêté municipal n°6.1/2021-094 du 11/01/2021 au verso

QUELQUES ALTERNATIVES AU BRÛLAGE

- SECRETIF
- COMPOSTAGE
- BRÛLAGE / PAILLAGE
- TOUTE MULLONG

GAZ À EFFET DE SERRE
 CO₂, N₂O, CH₄, GAZ FLUORÉS

POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES
 PM₁₀, PM_{2.5}, O₃, SO₂

CONSEILS
 privilégier à l'échelle de la commune, réguler sur les activités économes et diminuer les émissions de polluants atmosphériques et carbonés (CO₂), basés sur des données agricoles.

NUISANCES SONORES

UTILISATION DE TOUT ENGIN OU OUTILS ÉLECTRIQUES ET THERMIQUES

Nous rappelons que les activités générant des nuisances sonores sont autorisées uniquement

- du lundi au vendredi de 8h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Ne pas respecter ces horaires rend amandable.
 (arrêté municipal n°6.1/2021-037)

STOP aux crottes !

11 Toutou'Nettes à votre disposition dans le village

LES CROTTES C'EST DANS LE SAC

article 103.1-2 du code général

Les riverains ont l'obligation d'entretenir leur trottoir, portail ou pas de porte pour laisser libre le passage des piétons, fauteuils, poussettes et pour prévenir tout risque de chute de plain-pied

Numéros utiles

SAMU / Urgences médicales : 15
Police : 17 | Pompiers : 18
 Numéro d'appel d'urgence européen : 112
 Urgences dentaires : 08.92.23.11.28
 EDF 24h/24 : 0.810.33.30.77
 SAUR 24h/24 : 0.810.01.50.16
 Centre anti-poison : 01.40.05.48.48
 Pharmacie de Garde : appeler le
 01.64.70.56.36

La Villecerfeuille est disponible en version numérique. Faites-en la demande à villecerf.communication@gmail.com